

M. King demande à la nation de faire confiance au gouvernement, le 27 avril

"La question en jeu aujourd'hui, dit-il, n'est pas celle de la conscription..." — "La question de la conscription est d'ordre militaire" et c'est au Parlement qu'elle doit être discutée" — Le gouvernement et le Parlement demandent qu'on leur laisse la responsabilité de juger, en toute liberté et à son mérite, la question de la conscription — La présence de troupes au Canada et l'envoi de troupes outre-mer sont "deux tâches pareillement essentielles à notre sécurité" — "Notre pays risque d'avoir un plus grand besoin de l'assistance d'autrui que toute autre nation de l'univers" — "Nous ne pouvons défendre notre pays et sauver nos foyers et nos familles en attendant chez nous que l'ennemi nous attaque..., il faut le combattre sur la première ligne de feu"

Ottawa, 8 (C.P.) — Voici le texte du discours prononcé hier soir par le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King:

Je désire vous parler ce soir, compatriotes canadiens, sur un sujet qui, en ce temps de guerre, est de première importance, tant au point de vue de la situation actuelle du pays qu'à celui de sa sécurité future; sur un sujet qui par conséquent touche de près les foyers et l'existence de tous.

Lundi, le 27 du présent mois, vous serez priés de donner au gouvernement une entière liberté d'action pour l'accomplissement de son devoir dans la poursuite de la guerre. Cela peut vous paraître une étrange demande. Ce qui peut paraître plus étrange encore, c'est que cette requête soit faite en temps de guerre. Nous reconnaissons tous, je le crois, qu'un gouvernement a le plus grand besoin de liberté d'action en temps de guerre qu'en temps de paix. Pourquoi alors, demanderez-vous, le gouvernement vient-il, en ce temps de guerre, nous demander entière liberté d'action?

La réponse n'est pas, comme vous pourriez le supposer, que le gouvernement ne possède pas tous les pouvoirs constitutionnels qu'il lui faut pour la conduite de la guerre. Le gouvernement n'a les mains liées ni par la loi ni par la constitution. Il a reçu du Parlement des pouvoirs bien plus vastes pour le temps de la guerre que ceux dont il dispose en temps de paix. Il est important que vous compreniez qu'aujourd'hui, de par les pouvoirs juridiques qu'il possède, le gouvernement est absolument libre de prendre toute mesure quelconque qui sera approuvée par la majorité des membres du Parlement. Ce pouvoir du gouvernement fédéral subsistera jusqu'à la fin de la guerre.

Pourquoi ?

Puisqu'il en est ainsi comment le gouvernement a-t-il les mains liées, me demandera-t-on? Quel est ce lien? Quelle est la restriction qu'il cherche à faire disparaître? Pourquoi cette restriction a-t-elle été imposée? Pourquoi le gouvernement et le Parlement ne prennent-ils pas eux-mêmes la responsabilité de régler cette question sans recourir à un plébiscite? Pourquoi, après deux ans et demi de guerre, la suppression de cette restriction est-elle devenue nécessaire?

On s'est maintes fois posé ces questions depuis que le gouvernement a annoncé son intention de vous demander de le libérer de ses engagements. Cela est tout naturel. Ce sont des questions au sujet desquelles vous comptez recevoir une réponse satisfaisante.

Si la possession du pouvoir était seule à entrer en ligne de compte dans les relations qui existent entre le peuple et le gouvernement, ce dernier aurait, bien entendu, une entière liberté d'action. C'est ce qui arrive sous un régime de dictature, où l'on ne tient aucun compte de la volonté du peuple. C'est d'après ce principe que les dictateurs nazi, italien et japonais agissent aujourd'hui. Toutefois, sous un régime démocratique, ce qui importe tout autant que la possession du pouvoir, c'est que ce pouvoir s'exerce conformément à la volonté du peuple.

Promesse formelle faite au peuple

Une promesse formelle faite au peuple par ceux qui occupent des positions représentatives et responsables leur crée l'obligation d'agir en conformité de telle promesse jusqu'à ce que le peuple ait été de nouveau consulté. Même si la loi n'y contraint pas, l'obligation n'en reste pas moins sacrée.

Certains gens, je le sais, font peu de cas de ce qu'ils appellent des "promesses d'élections". On admettra généralement, je pense, qu'il existe une distinction marquée entre un programme politique et une promesse ou un engagement réel et précis. Les circonstances peuvent faire qu'un gouvernement, sans manquer à ses engagements, ne réalise pas à la lettre son programme tout entier. Aucune éventualité ne saurait, toutefois, justifier un gouvernement de passer outre à un engagement formel envers le peuple, à moins que la sécurité nationale ne se trouve en jeu de façon immédiate et que toute consultation populaire ne soit impossible.

L'engagement dont le gouvernement actuel demande d'être libéré ne se rattache pas à un programme politique ordinaire. L'engagement ainsi pris porte formellement sur la conduite de la guerre actuelle. Et le gouvernement et l'opposition ont pris cet engagement avant comme après l'ouverture des hostilités et aucun parti politique ne s'y est opposé alors. C'est à la lumière de cet engagement que la Chambre actuelle des Communes a été élue.

Cet engagement, on le sait, était de ne pas recourir à la conscription comme moyen de lever des hommes pour le service militaire outre-mer. En d'autres termes, de recourir au volontariat comme méthode de recrutement pour le service outre-mer.

Obligation morale

Cette promesse restreint aujourd'hui la liberté d'action du gouvernement. L'entrave, je le répète, n'est pas d'ordre légal, mais il s'agit d'une obligation morale et, inutile de l'ajouter, des plus sacrées.

C'est la seule restriction que connaisse le gouvernement dans l'exercice de ses pleins pouvoirs.

Vous vous demandez pourquoi cette restriction a été imposée et pourquoi cette promesse a été faite. Plusieurs se diront: "Le gouvernement devait certainement savoir qu'il lui faudrait jouer d'une pleine liberté d'action en temps de guerre. Pourquoi alors a-t-il pris cet engagement qui l'empêche d'agir?" La réponse est bien simple.

Lors de la dernière guerre

Cet engagement de ne pas imposer la conscription, tout le monde le sait, a été pris à la lumière de ce qui s'est passé au Canada lors de la dernière guerre. Les méthodes auxquelles on a eu recours pour faire adopter et appliquer la conscription ont donné lieu à d'amères rancoeurs. Les événements ont prouvé, qu'au point de vue militaire la conscription n'a donné, lors de la dernière guerre, que des résultats insignifiants, sinon entièrement nuls.

Avant la guerre, et aussi dès le début des hostilités, les Canadiens, comme les habitants de la plupart des autres pays, ont continué à se faire du présent conflit l'idée qu'ils avaient gardée du dernier. Ils jugeaient la situation outre-mer d'après leurs souvenirs de 1914 à 1918. Quant à la situation au Canada, elle leur rappelait la désunion qui a suivi l'adoption de la conscription. Pour eux, le présent conflit était tout simplement une autre guerre européenne. Ils ne pensaient certainement pas qu'elle allait mettre en péril toutes les nations de la terre. Les Canadiens étaient bien loin de s'imaginer qu'au cours du présent conflit, le Canada pourrait devenir l'enjeu le plus convoité de la guerre.

L'unité nationale

Si l'on a pris l'engagement de ne pas imposer la conscription pour le service outre-mer, ce fut afin de sauvegarder l'unité du pays. Sans cette assurance, je ne crois pas que le parlement eût approuvé avec la même spontanéité et le même enthousiasme l'entrée du Canada en guerre. C'est la confiance du peuple dans la parole du gouvernement qui a soutenu l'unité nationale.

Ne perdons jamais de vue l'importance de l'unité nationale. Je suis convaincu que l'unité des citoyens contribue plus à l'heureuse issue d'un effort de guerre national que la plupart des autres éléments réunis. "Tout royaume divisé contre lui-même périra et toute maison divisée contre elle-même croulera".

La limitation du pouvoir de l'Etat indispensable au début pour préserver l'unité nationale, a servi cette fin jusqu'à ces derniers temps. Mais elle constitue, depuis quelques mois, un thème de controverse et une menace à l'unité. Vous savez parfaitement bien que la préservation de l'unité canadienne a toujours été l'une de mes aspirations politiques les plus chères. Je dois dire que la situation n'est plus la même et que, le Canada ayant, depuis deux ans et demi, joué dans la guerre le rôle que l'on sait, je ne vois plus en quoi on risquerait d'entamer notre unité en faisant disparaître cette restriction. J'ai au contraire, la ferme conviction qu'on contribuera de la sorte à étouffer les germes d'irritation et de désunion qui se font jour dans notre pays.

Cela contribuera aussi, je le crois, à faire disparaître une cause de malentendu dans les autres pays qui se sont joints au Canada dans un effort commun pour la sauvegarde de la liberté dans le monde.

Je veux maintenant répondre à ceux qui demandent pourquoi le gouvernement et le parlement n'ont pas pris la responsabilité de régler cette question sans recourir à un plébiscite.

Pour garder la confiance populaire

La réponse est bien simple. Si le gouvernement avait décidé que, vu le changement des circonstances, il ne se considérait lié par aucun engagement, on aurait immédiatement dit qu'il avait violé le plus sacré des engagements qu'il eût jamais pris.

On aurait certainement dit qu'avant de prendre une telle décision, nous aurions dû soumettre la question au peuple dans des élections générales ou au moyen d'un referendum ou encore, comme nous le faisons, par voie de plébiscite, et demander d'être libérés de tous engagements antérieurs. On aurait dit que nous n'étions pas meilleurs que les nazis, que nous avions cessé de tenir compte de la volonté du peuple et que nous comptions désormais sur la force pour appliquer des mesures absolument opposées à celles que nous avions préconisées pour arriver au pouvoir. S'imaginait-on que le gouvernement aurait pu garder la confiance du parlement s'il avait tenté de faire une telle chose? Si le gouvernement avait fait fi de ses promesses, cela aurait, je le crois, contribué à faire disparaître toute confiance non seulement dans le gouvernement, mais aussi dans les institutions démocratiques.

Loin de faciliter l'accomplissement d'un effort de guerre total, un tel manque de parole aurait, je le crois, rendu notre oeuvre moins efficace par suite de la désunion qui en serait résultée. En agissant d'une façon aussi arbitraire, nous aurions risqué de détruire l'unité

nationale sur laquelle est fondé notre effort de guerre.

A aucune époque de l'histoire n'a-t-il été aussi nécessaire qu'aujourd'hui de préserver ce qui reste de foi dans les institutions démocratiques. L'état de bouleversement dans lequel le monde se trouve aujourd'hui est en grande partie attribuable à la violation de la parole donnée. L'Allemagne nazie a érigé en principe directeur la mauvaise foi et la violation des traités. Cette mauvaise foi et ce manquement à la parole donnée, de même que le mépris de la volonté du peuple, sont les forces contre lesquelles le Canada lutte aujourd'hui.

On me dira peut-être qu'il n'est venu à l'idée de personne que le gouvernement agirait aussi arbitrairement. Le gouvernement aurait dû, prétend-on, demander aux membres du parlement de le libérer de ses engagements. Cette libération lui aurait, dit-on, été accordée immédiatement. Est-ce bien sûr?

De fait, les effectifs de notre armée sont tout aussi nombreux qu'ils le seraient sous un régime de conscription pour le service outre-mer. Le fait de ne pas avoir imposé la conscription n'a en rien limité notre effort de guerre. Mais le fait de ne pas posséder le pouvoir de l'imposer a placé cet effort sous un jour tout à fait faux devant les Canadiens et, ce qui est plus grave, devant nos alliés. Autrement dit, on a fait de la conscription le symbole d'un effort total, quoi que fasse par ailleurs le Canada pour assurer la victoire.

La question en jeu aujourd'hui n'est pas celle de la conscription. Il s'agit d'établir si le gouvernement doit ou s'il ne doit pas être libre de décider lui-même la question, en tenant compte de tous les facteurs d'intérêt national. Le gouvernement ne vous demande pas s'il y a lieu ou non d'adopter la conscription. Il vous invite à lui

laisser, ainsi qu'au parlement, la responsabilité de prendre cette décision et de juger, en toute liberté, cette question à son mérite.

La question de la conscription, envisagée comme elle doit l'être, est une question d'ordre militaire. C'est au parlement qu'elle doit être discutée. Ce que le gouvernement demande aujourd'hui pour lui-même et le parlement, c'est la liberté d'étudier et de discuter cette question, comme toutes celles qui ont trait à la guerre, sans être lié par aucun engagement et en ne tenant compte que de la sécurité nationale.

Au Canada et outre-mer

Une partie de nos armées devrait demeurer au Canada pour nous protéger contre toute attaque; une partie de nos troupes devrait se rendre outre-mer afin de participer, à la défaite de l'ennemi et l'empêcher ainsi d'attaquer le Canada. Les deux tâches sont pareillement essentielles à notre sécurité. Quoique vous dit qu'une seule est nécessaire vous trompe. Le gouvernement, grâce aux renseignements qu'il est seul à posséder, est en mesure de décider où les armées canadiennes peuvent le plus avantageusement défendre le Canada et aider à vaincre l'Allemagne et le Japon, ou quelles méthodes pourraient le mieux aider à lever les troupes nécessaires. Nous ne demandons pas à la population de prendre la décision. Nous croyons le problème si important que le gouvernement et le parlement devraient avoir liberté absolue de juger chaque question exclusivement à son mérite.

Le peuple canadien n'hésitera pas à faire tout ce qu'il juge nécessaire pour la sauvegarde de sa liberté. Il n'hésitera sûrement pas à prendre toutes les mesures voulues pour préserver son existence nationale, mais avant d'agir, il tiendra à savoir, comme c'est son droit, qu'il y a lieu d'agir et ce d'autant

plus qu'il est question d'une mesure qui a déjà été cause de violentes controverses et une source de désunion.

Le seul endroit où l'on puisse décider convenablement de la nécessité d'une mesure ou d'une initiative quelconque est le parlement. Au Parlement, le gouvernement peut exposer sa politique et fournir les renseignements qui seuls permettent d'en arriver à une décision sage.

Si, en ce moment critique entre tous, vous ne voulez pas faire confiance au gouvernement et à votre parlement et croire qu'ils ne feront que ce qui est entièrement dans l'intérêt du pays, en qui ou en quoi mettez-vous votre confiance? C'est la question que je voudrais que tous les Canadiens des deux sexes se posent en répondant "oui" ou "non" à la question qui leur sera soumise le 27 de ce mois.

L'existence même du Canada se trouve menacée

Il est toutefois un motif plus noble et plus impérieux de libérer le gouvernement de la restriction qui pèse sur lui. Et je vous prie de bien noter ceci. Pour une nation, il y a un idéal supérieur encore à celui du maintien de son unité: c'est celui du maintien de son existence. En effet, pour quiconque, par delà les événements de l'heure, veut sonder l'avenir, ce n'est pas seulement l'unité, c'est l'existence même de notre pays, en tant que nation libre, qui se trouve aujourd'hui menacée. Nous ne sommes plus de ce monde où même la plus puissante des nations puisse compter échapper par ses seuls moyens à l'ambition et à la cupidité des peuples agresseurs. Pour sauvegarder son existence, chaque pays libre aura besoin de tout l'appui que peuvent lui apporter les autres pays libres. Ce n'est que par la plus entière coopération entre elles que les nations libres pourront éviter de devenir, l'une après l'autre, vic-

times des peuples de brigands qui à n'en pas douter, ambitionnent la domination mondiale.

A cause de l'immensité de son territoire, de la richesse de ses ressources et du petit nombre de ses habitants, notre pays risque d'avoir un plus grand besoin de l'assistance d'autrui que toute autre nation de l'univers. Si nous ne continuons d'appuyer de notre mieux les autres pays, nous n'aurons pas le droit de compter sur leur concours en cas de crise. Tant que la marche victorieuse de l'ennemi ne se sera pas changée en une défaite écrasante, nul pays, et le Canada moins que tout autre, ne pourra se sentir en sécurité.

Je n'ai jamais voulu, et je ne voudrais pour rien au monde, me montrer alarmiste. Je failleis cependant à la confiance que la population canadienne a placée en moi, si je m'abstenais de déclarer que pour les nations libres la situation est en ce moment plus critique que jamais.

Le Canada ne fait nullement exception. Voyez ce qui s'est passé en ces deux années et demie de guerre, voyez ce qui se passe aujourd'hui, et demandez-vous s'il est possible de penser autrement. Presque toute l'Europe continentale, l'exception de la Russie, est sous la domination de l'Allemagne et se voit contrainte de servir les besoins de guerre de celle-ci. Bien que la Russie mène magnifiquement la lutte et ait repris du terrain, une importante fraction de son territoire en Europe est encore aux mains allemandes. Qui peut prédire l'issue du conflit russo-allemand?

Dans le Moyen-Orient et l'Afrique, la situation est aussi des plus critiques. En Asie et dans le Pacifique, le Japon est installé dans une grande partie de la Chine et s'est emparé de la plupart des forteresses et des territoires stratégiques de la Hollande, de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis

(suite à la dernière page)

M. King demande à la nation...

(Suite de la page 7)

Sur le Pacifique même, les hordes japonaises, telle une marée, ont balayé des millions de milles d'océan. Il y a à peine quelques semaines, elles se portaient à l'assaut et envahissaient Hong-Kong, Singapour et les Indes néerlandaises; un peu plus tard, elles attaquaient la Birmanie et l'Australie et menaçaient la Nouvelle-Zélande. Aujourd'hui, c'est au tour de Ceylan et de l'Inde. Qui sait où s'arrêtera cette vague d'invasion? Les forces maritimes et terrestres n'ont pas réussi à ralentir la marche victorieuse de l'Allemagne et du Japon. Il devient de plus en plus évident que ces deux pays tenteront, en 1942, leur effort suprême de domination universelle. A l'heure actuelle, ils s'efforcent d'effectuer la jonction de leurs armées de façon à commander les lignes stratégiques de communication de tout l'hémisphère oriental.

Regards de convoitise

De toutes les nations du Commonwealth britannique, seuls le Canada et le Sud-Africain ne sont pas directement exposés à une attaque.

Quelqu'un s'imagine-t-il que si les pays agresseurs triomphaient dans les zones actuelles de bataille, ils ne s'attaqueraient pas à l'hémisphère occidental? Y a-t-il personne assez aveugle pour croire qu'ils n'ont pas déjà jeté des regards de convoitise sur le vaste territoire et les immenses ressources du Dominion? Au large de nos propres côtes de l'Atlantique et de celles des Etats-Unis, les sous-marins ennemis détruisent les navires de commerce de façon alarmante. Il y a tout lieu de penser que l'Allemagne espère bloquer, d'ici quelques mois, au moyen d'une grande offensive navale dans l'Atlantique, les routes maritimes entre l'Amérique du Nord et la Grande-Bretagne, et paralyser les flottes marchandes de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Le Japon a le même dessein dans le Pacifique. Ces offensives peuvent se déclencher n'importe quand. Une chose est absolument sûre: Si on ne tient pas l'ennemi en échec sur les océans et si on ne le vainc pas de l'autre côté de l'Atlantique et du Pacifique, les batailles finales du conflit mondial auront lieu dans les eaux territoriales et sur le sol du Canada et des Etats-Unis.

Tel est sûrement le plus impérieux motif qui doit inciter le Canada et les Etats-Unis à tout faire pour aider les autres nations alliées à combattre l'ennemi et à le vaincre là où il se trouve aujourd'hui. Nous ne pouvons défendre notre pays et sauver nos foyers et nos familles en attendant chez nous que l'ennemi nous attaque.

Tous les pays qui, dans le présent conflit, sont restés en arrière de leurs ouvrages de défense ont été tôt ou tard attaqués. Rester sur la défensive, c'est prendre le moyen le plus sûr d'attirer la guerre au Canada. Il va de soi que nous devons veiller à notre défense, protéger nos côtes, fortifier nos ports et nos villes contre les attaques. mais nous devons aussi accepter pleinement notre part du combat nous porter au-devant de l'ennemi avant qu'il atteigne nos rives, le battre, si c'est possible, avant qu'il nous attaque, avant que nos villes soient en ruine et avant que les femmes et les enfants soient blessés ou tués dans nos rues et nos maisons.

Plus qu'aider les autres pays

Il est regrettable que tant de gens en soient venus à penser que l'effort de guerre du Canada est tout simplement de l'aide à d'autres pays. En réalité, c'est beaucoup plus que cela.

Tout marin, tout soldat, tout aviateur des forces canadiennes où qu'ils servent; tout navire, tout canon, tout avion que nous fabriquons, quelles que soient les armées qui les utilisent; les vivres que nous fournissons à nos alliés, tout cela peut constituer de l'aide aux autres pays contre un ennemi commun, mais tout cela contribue aussi à la défense du Canada. Ne vous laissez pas dire que notre pays s'emploie dans cette guerre-ci à soutenir quelque but impérial égoïste. C'est faux. Nous luttons pour la préservation de notre liberté et de notre existence nationale, pour la défense de nos foyers et de nos familles, contre un ennemi qui s'approche toujours davantage de nous.

Combattre sur la première ligne de feu

Nous ferions bien de nous rappeler que le seul moyen de nous défendre contre les ambitions déprédatrices de l'Allemagne et du Japon est de les combattre sur la première ligne de feu, sur terre, sur mer ou dans les airs.

Voici l'une des plus fortes raisons qui nous engagent à ne laisser à personne l'occasion de dire que, par suite d'une restriction imposée au gouvernement dans l'exercice de tous ses pouvoirs, notre effort de guerre n'est pas porté au maximum. Si jamais chose fort possible dans un avenir prochain, le Canada se trouvait attaqué et que nous ayons besoin du secours des Etats-Unis ou de la Grande-Bretagne ou de quelque autre des nations unies, quel sentiment éprouverions-nous à la pensée que certaines restrictions empêchent leurs gouvernements de venir à notre aide? Nous ferions bien, il me semble, de ne laisser naître aucun doute dans les autres pays sur notre volonté de faire toute notre part dans la lutte commune que nous livrons.

Les agressions se sont succédé avec tant de rapidité dans tant de pays divers que personne ne peut prédire sur quel terrain la guerre va se propager l'an prochain, le mois prochain ou la semaine prochaine. Le danger nous menace, à l'est comme à l'ouest. C'est en face de ce péril que le gouvernement vous demande, pour la défense de notre liberté de lui donner entière liberté d'action.